

Ville de Cuers

RAPPORT D'ORIENTATIONS **BUDGETAIRES** 2020

Budget Principal & Budgets Annexes

Séance du conseil municipal du 22 juillet 2020.



R

O

B

SOMMAIRE

Rapport d'orientations budgétaires

- D.O.B. : rappel des dispositions réglementaires..... p. 1
- La loi de finances 2020..... p. 3
- La structure de la dette..... p. 5
- La structure des effectifs..... p. 8
- La rétrospective..... p. 11
- Les orientations 2020..... p. 14

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

RAPPEL REGLEMENTAIRE

- Dans les 2 mois précédant le vote du budget, le conseil municipal est appelé à débattre sur les orientations à définir dans le budget primitif de l'année
- La loi NOTRe, promulguée le 07/08/2015 en a modifié les modalités de présentation : la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) est désormais obligatoire.
- Le rapport doit présenter : les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, les évolutions des dépenses et des effectifs ainsi que l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.
- Le ROB doit faire l'objet d'une publication, il doit également être transmis au Président de l'EPCI dont la commune est membre. La commune de Cuers effectue ce rapport depuis plusieurs années. Il sera publié sur le site de la ville et mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours qui suivent la tenue du débat d'orientations budgétaires (décret n° 2016-841 du 24 juin 2016).

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

RAPPEL REGLEMENTAIRE



L'ordonnance du 25 mars 2020, relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette période, a modifié plusieurs échéances prévues dans la loi :

- ❖ L'adoption du budget primitif 2020 : la date limite a été fixée au 31 juillet 2020 au lieu du 15 ou 30 avril 2020.
- ❖ L'arrêt du compte administratif 2019 : la date limite a été fixée au 31 juillet 2020 contre le 30 juin 2020.
- ❖ L'information budgétaire des élus locaux : les délais afférents à la présentation du rapport d'orientations budgétaires (ROB) et à la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) sont suspendus. Ils pourront intervenir lors de la séance consacrée à l'adoption du budget primitif.

La LOI de FINANCES 2020

LES DOTATIONS 2020

La dotation nationale de péréquation (DNP)

Evolution de 5,20 %

La DNP a pour principal objectif de corriger les insuffisances de potentiel financier (part principale) et de faiblesse de la base d'imposition sur les entreprises (ex-tax professionnelle, majoration de la part principale), c'est-à-dire de faire de la péréquation sur la richesse fiscale.

➡ Montant Cuers 2020: 404 879 €

La dotation de solidarité urbaine (DSU)

Evolution de 2,83 %

La dotation de solidarité urbaine bénéficie aux communes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées.

➡ Montant Cuers 2020 : 312 138 €

Cuers fait partie des 693 communes de plus de 3 500 habitants à bénéficier de cette dotation.

La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire, qui s'établit à environ 7 milliards d'euros cette année, a été revue à la baisse pour les deux tiers des communes (soit environ 23 900 communes) et a augmenté pour près d'un quart d'entre elles (soit environ 9 000 communes) dont la Commune de Cuers fait partie. Elle est restée inchangée pour les quelque 2 000 communes restantes.

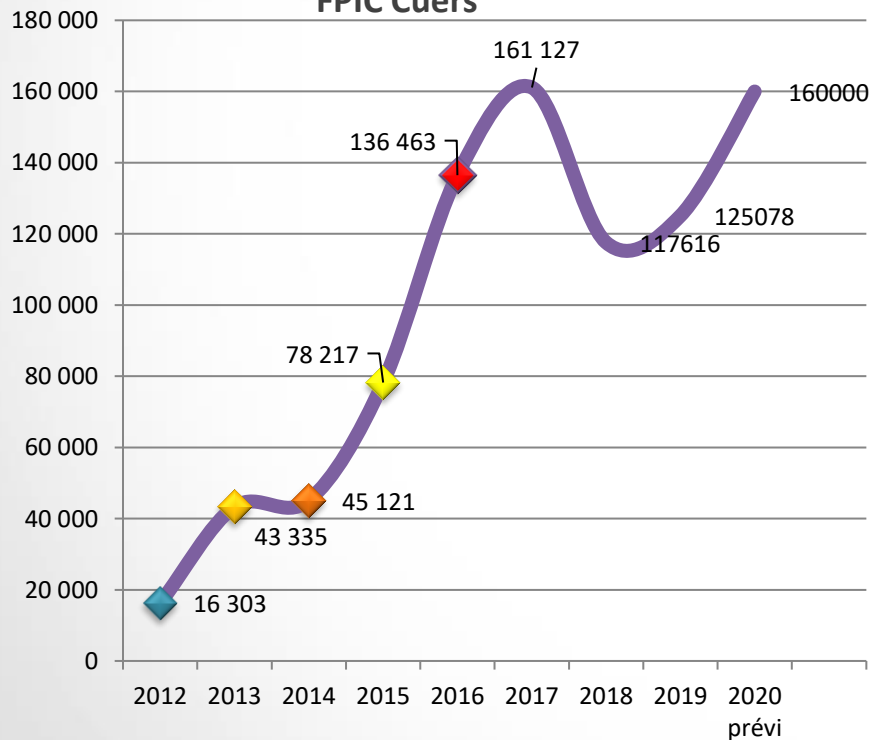


DF Cuers 2014	DF Cuers 2015	DF Cuers 2016	DF Cuers 2017	DF Cuers2018	DF Cuers2019	DF Cuers2020
1 095 968 €	856 773 €	643 873 €	525 482 €	550 603€	582 179 €	603 711 €

La LOI de FINANCES 2020

FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL et COMMUNAL

FPIC Cuers



☑ Créé en 2012, le FPIC met à contribution **les territoires intercommunaux** dont le potentiel financier par habitant (pondéré selon la population par une formule logarithmique) est supérieur à 90% de la moyenne nationale.

☑ Depuis 2013, le montant du prélèvement est modulé en fonction du revenu par habitant. Les montants collectés sont reversés aux territoires considérés comme les plus défavorisés au vu de 3 critères : potentiel financier, revenu par habitant et effort fiscal

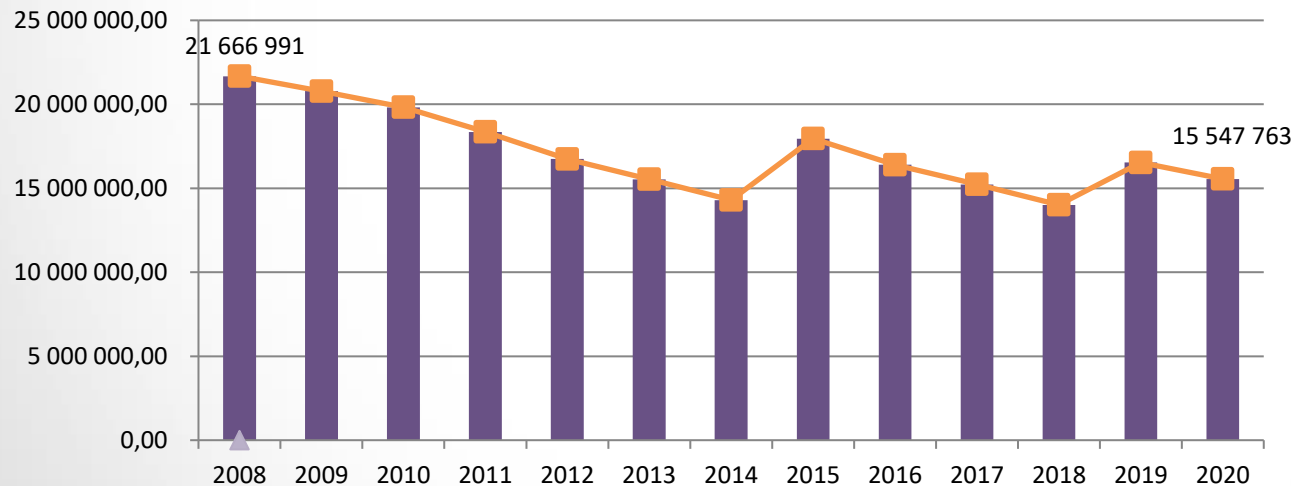


Montant Cuers 2020 estimé : 160 000€

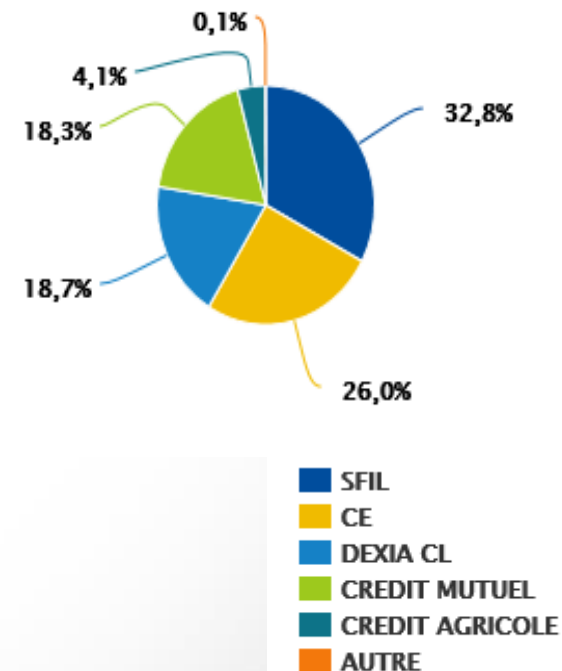
La STRUCTURE DE LA DETTE

EVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDEE (TOUS BUDGETS)

Stock de la dette consolidée au 01/01 (en €)



Dette par prêteur :



La STRUCTURE DE LA DETTE

STRUCTURE DE LA DETTE CONSOLIDÉE (TOUS BUDGETS)

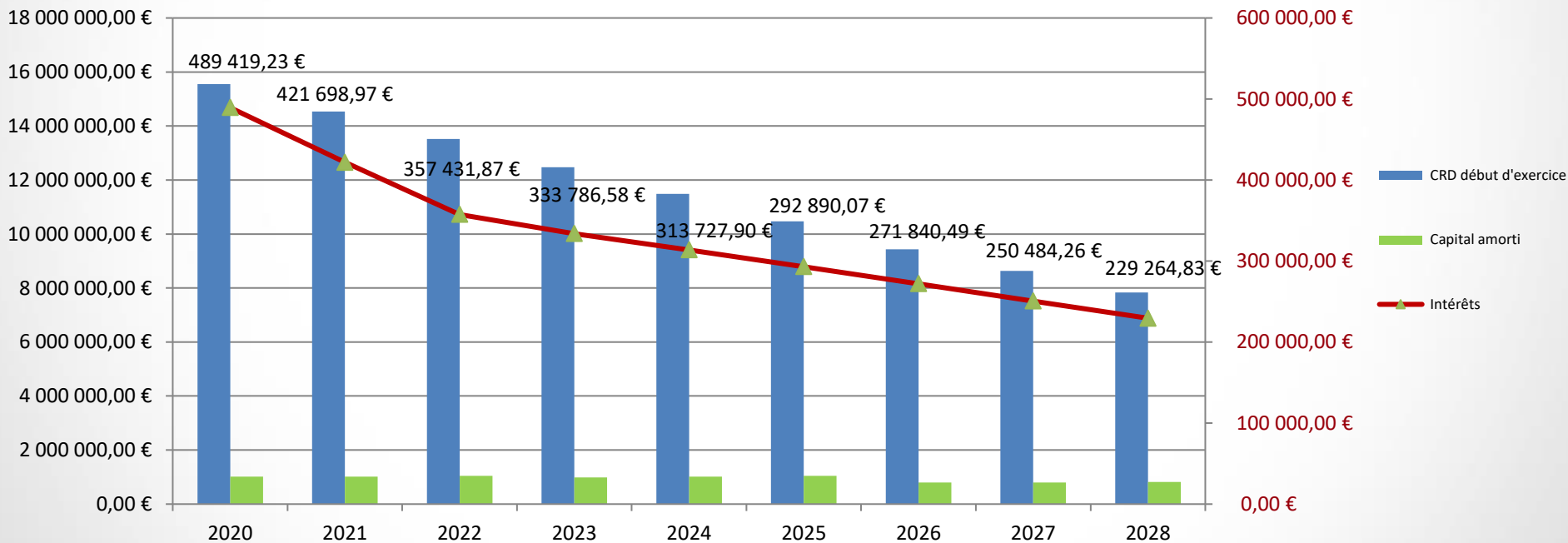
La commune a 22 emprunts en cours de remboursement répartis comme suit :

BUDGET	CRD au 1/1/2020	Taux Moyen	Durée résiduelle
VILLE	14 138 266 €	3,16 %	17 ans et 1 mois
ASSAINISSEMENT	717 427 €	3,95 %	10 ans
EAU	692 070 €	4,09 %	11 ans et 5 mois
Total	15 547 763 €		

Type	CRD au 1/1/2020	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	13 026 250 €	83,78 %	3,17 %
Fixe à phase	107 012 €	0,69 %	0,78 %
Barrière	2 414 501 €	15,53 %	3,75 %
Ensemble	15 547 763 €	100,00%	3,24 %

La STRUCTURE DE LA DETTE

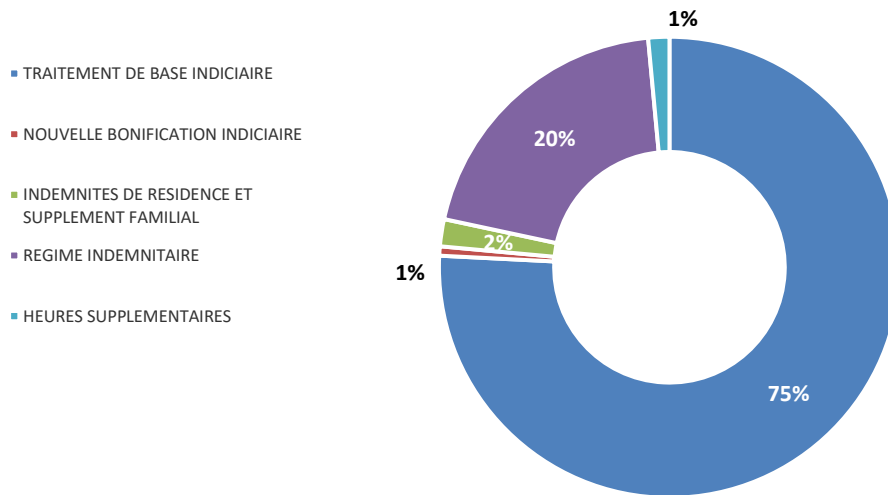
STRUCTURE DE LA DETTE CONSOLIDÉE (TOUS BUDGETS)



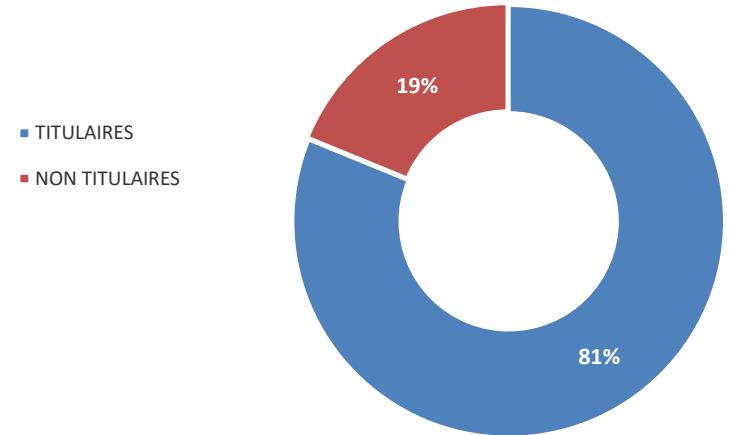
La STRUCTURE DES EFFECTIFS

Structure de la rémunération brute 2019 des agents titulaires

Structure de la rémunération des agents titulaires

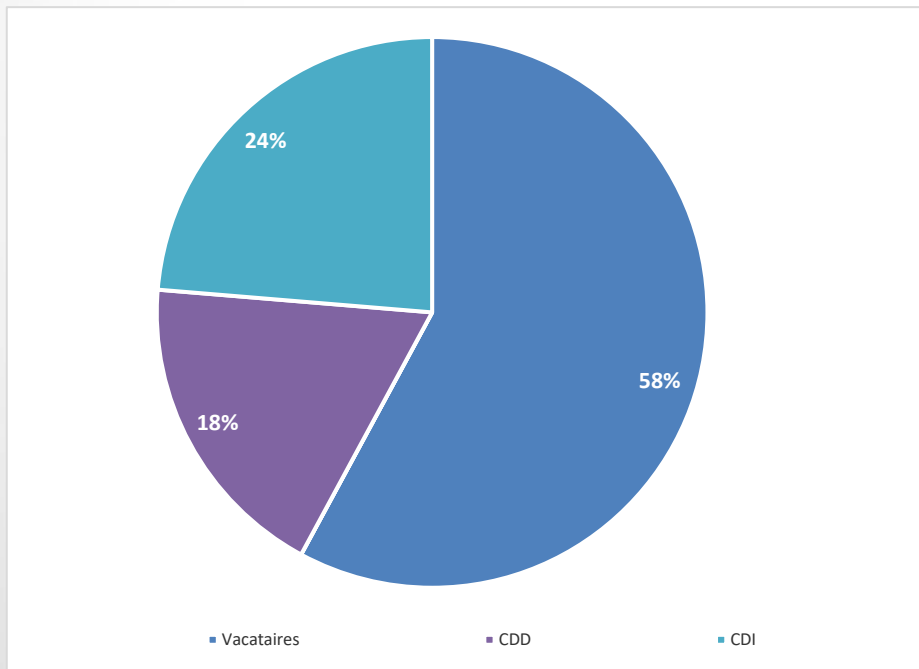


Répartition entre titulaires et non titulaires au 01/01/2020



La STRUCTURE DES EFFECTIFS

Répartition des agents non titulaires au
01/01/2020 (effectifs pourvus)



Les agents en CDI concernent les professeurs de l'école de musique

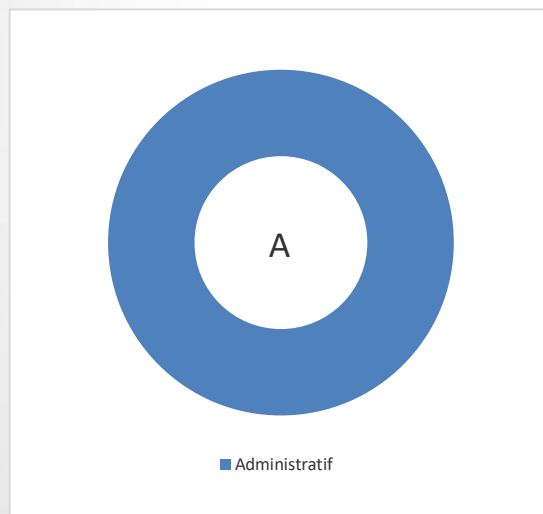


Les agents vacataires concernent les agents des écoles

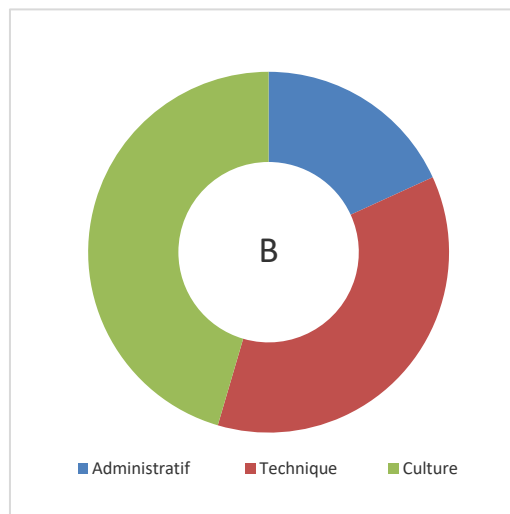
La STRUCTURE DES EFFECTIFS

REPARTITION PAR CATEGORIE ET PAR FILIERE au 01/01/2020 (en nombre d'agents titulaires et en CDI)

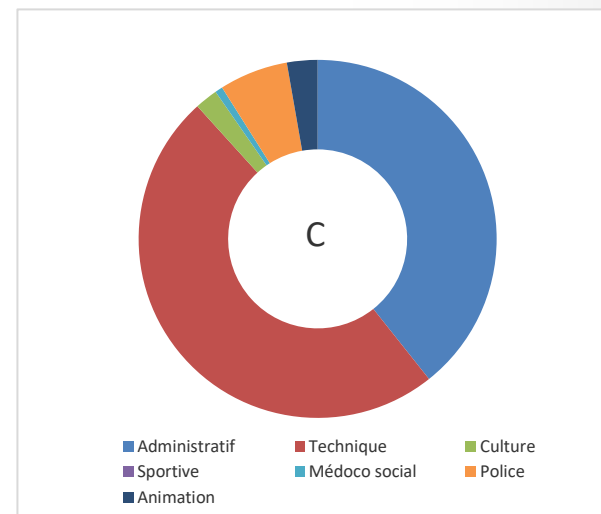
4 agents



22 agents



145 agents



NB : Filière culture => 9 professeurs de musique

EFFECTIF TOTAL : 171 agents
(effectifs pourvus)

LA RETROSPECTIVE

PERIODE 2009 - 2019

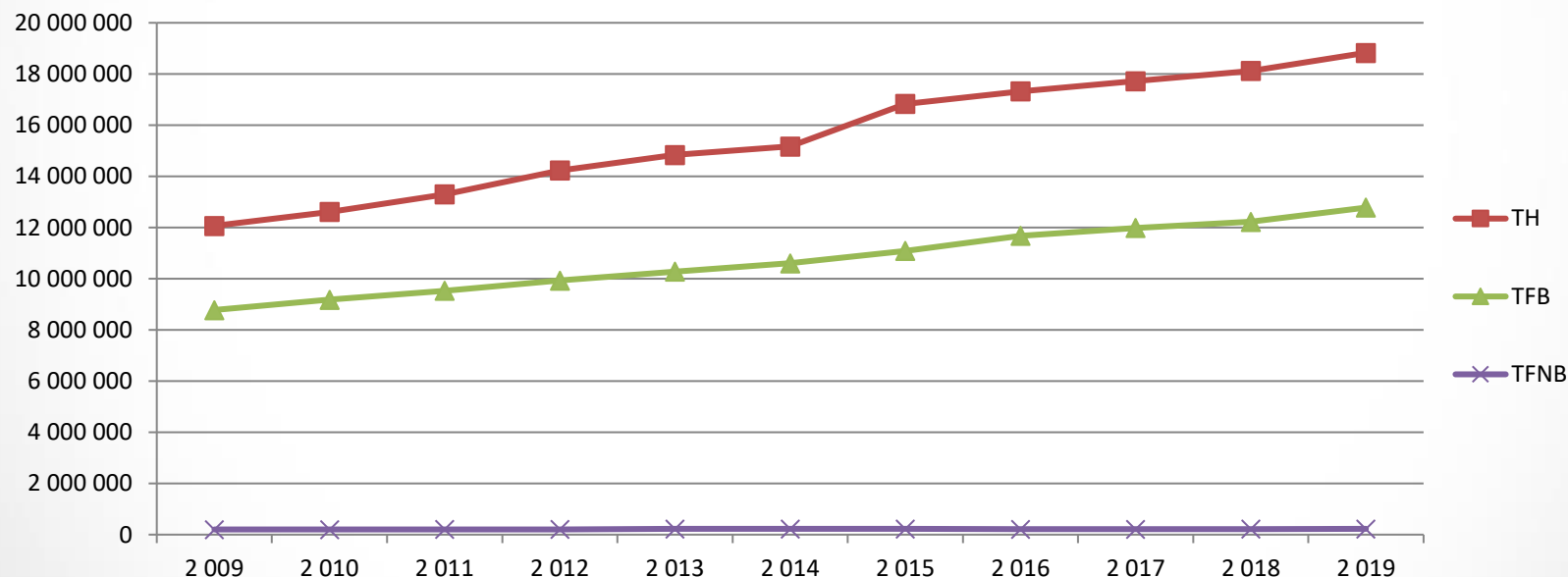
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Evolution taux d'imposition	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Produit TH TFB TFNB	5 172 118	5 443 578	5 659 028	5 956 283	6 158 303	6 304 187	6 785 581	7 110 783	7 252 786	7 470 379	7 673 934
Autres impôts et taxes	3 505 255	3 677 440	4 128 424	4 699 785	4 070 554	2 441 932	2 502 403	2 984 524	3 101 348	3 094 130	3 122 733
Produit des services	705 204	228 306	418 508	386 258	399 318	425 035	491 941	643 502	594 385	593 908	441 590
Dotations et participations	2 764 084	2 710 470	2 109 171	2 139 900	2 141 608	2 139 701	1 763 059	1 896 653	1 744 402	1 657 355	1 724 850
Autres Produits (dont txv en régie)	918 114	988 331	1 039 853	888 424	1 114 923	1 216 348	949 938	798 848	808 802	850 616	1 102 414
Total Produits de fonctionnement	13 064 775	13 048 124	13 354 985	14 070 650	13 884 705	12 527 203	12 492 923	13 434 310	13 501 724	13 666 388	14 065 522
Evolution des produits	18,8%	-0,1%	2,4%	5,4%	-1,3%	-9,8%	-0,3%	7,5%	0,5%	1,2%	2,9%
Charges de personnel	5 413 018	5 396 546	5 653 661	5 988 579	6 312 103	6 411 348	6 398 942	6 438 489	6 791 288	6 022 215	6 139 378
	-1,6%	-0,3%	4,8%	5,9%	5,4%	1,6%	-0,2%	0,6%	5,5%	-11,3%	1,9%
Charges à caractère général	3 013 174	3 287 476	2 167 699	2 504 911	2 810 699	2 675 116	2 674 476	2 678 646	2 696 243	2 870 106	3 344 799
Autres charges	1 596 872	1 521 207	1 443 279	1 631 133	1 864 110	1 929 483	1 810 011	1 907 471	1 576 643	1 592 583	1 395 200
Total Charges de fonctionnement	10 023 063	10 205 230	9 264 639	10 124 622	10 986 913	11 015 948	10 883 430	11 024 606	11 064 174	10 484 904	10 879 377
	0,0%	1,8%	-9,2%	9,3%	8,5%	0,3%	-1,2%	1,3%	0,4%	-5,2%	3,8%
Epargne de fonctionnement	3 041 712	2 842 894	4 090 346	3 946 028	2 897 792	1 511 256	1 609 493	2 409 704	2 437 550	3 181 484	3 186 144
Intérêts de la dette	552 094	526 507	707 482	629 774	608 557	611 024	952 406	774 632	720 464	458 938	459 197
Epargne brute	2 489 619	2 316 387	3 382 864	3 316 253	2 289 235	900 231	657 087	1 635 072	1 717 086	2 722 546	2 726 948
Capital de la dette	980 787	1 005 036	1 134 494	725 311	760 289	812 830	989 013	1 064 992	1 019 231	830 512	846 919
Epargne nette	1 508 831	1 311 352	2 248 370	2 590 942	1 528 947	87 401	-331 926	570 080	697 855	1 892 034	1 880 029
Recettes d'investissement hors emprunt	894 084	685 798	2 384 760	6 569 951	2 263 987	1 131 931	1 690 654	1 558 440	1 749 425	1 699 704	1 764 273
Dépenses d'équipement	1 040 960	656 585	1 274 176	7 086 274	5 754 253	6 675 828	3 405 860	1 285 914	2 341 172	721 654	3 898 546
Emprunt mobilisé						3 372 000	1 628 000	0	0	3 000 000	0

LA RETROSPECTIVE

PERIODE 2009 – 2019

L'évolution des bases fiscales

Evolution des bases TH TF TFNB



Les valeurs locatives sont revalorisées chaque année par l'Etat via un **coefficient de revalorisation forfaitaire**.

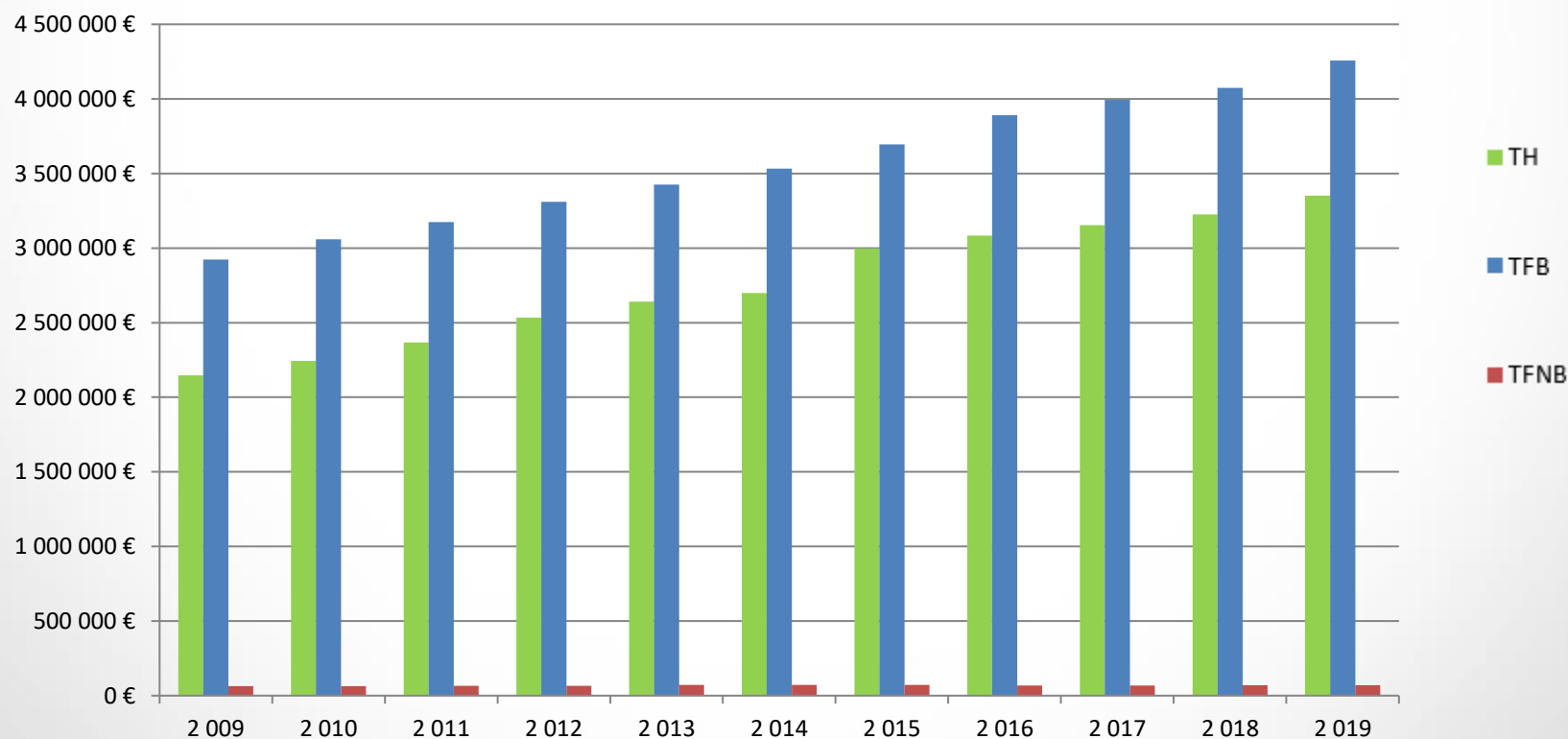
Depuis 2018, cette revalorisation est désormais effectuée en fonction de l'inflation constatée(et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle comme auparavant). Pour l'année 2020, le coefficient de revalorisation forfaitaire s'élève à **1,2 % pour la taxe foncière et 0,9 % pour la taxe d'habitation sur les résidences principales**.

LA RETROSPECTIVE

PERIODE 2009 – 2019

L'évolution des produits fiscaux

Evolution des produits TH TFB TFNB



L'année 2020 est très particulière, d'une part, en raison des élections municipales et, d'autre part, compte tenu de la crise sanitaire et économique que traverse notre pays.

C'est pourquoi le budget primitif 2020, dont le vote intervient pour la première fois au mois de juillet, sera un **budget de transition**.

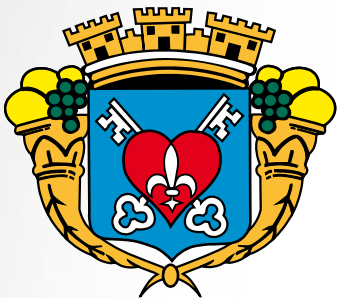
Toutefois, l'objectif de notre équipe, outre un état des lieux portant sur divers domaines essentiels au sein de notre Commune, est de commencer à mettre en place certaines orientations définies dans notre programme, à commencer par les plus urgentes.

C'est pourquoi, certains travaux en investissement seront entamés dès cette année :

- Ecoles Jean Jaurès et Marcel Pagnol : les études, en vue de la restructuration de l'Ecole Jean Jaurès ainsi que de l'école Marcel Pagnol, sont actuellement en cours de lancement.
- Le parc de véhicules utilitaires du Centre Technique Municipal est en partie en cours de renouvellement. Cela permettra d'effectuer certains travaux en régie, par le biais des agents du CTM, au lieu de passer par des entreprises privées.
- L'équipement du Pôle Culturel se poursuit et devrait se terminer dès cette année.
- Les chantiers en cours : certains travaux, tels que le Réaménagement de l'avenue Foch ainsi que la création d'un city stade, se poursuivent et devraient se terminer très prochainement.
- La voirie communale : un plan pluriannuel d'investissement sera mis en place cette année afin de planifier la remise en état de nos routes en privilégiant, les premières années, celles pour lesquelles les travaux deviennent urgents.

Concernant la section de fonctionnement, nous avons choisi de maintenir certaines orientations définies dans notre programme, bien que l'exercice comptable 2020 soit bien entamé :

- Entretien des bâtiments communaux : Un état des lieux a été demandé auprès des services compétents afin de définir un plan pluriannuel de remise en état et d'entretien.
- Une attention particulière sera portée aux besoins sociaux : la crise sanitaire, engendrée par le COVID, sera probablement suivie d'une crise économique et sociale, à laquelle les élus se préparent d'ores et déjà afin d'offrir à la population Cuersoise, tout le soutien nécessaire.
- Redonner une place prépondérante au Service Public : l'équipe municipale travaille depuis des mois sur ce volet afin d'adapter les services publics, dont les Cuersois bénéficient, à leur besoins. Par conséquent, nous avons commencé à travailler sur certaines réorganisations de services et ce afin de pouvoir affecter les moyens financiers adéquats.
- Réorganisation des festivités de la Commune : Bien que la saison estivale ait débutée, il est impératif de mettre en place un programme de festivités dès maintenant, même si celui-ci sera étoffé au fil des années.
- Provisions pour risques et charges : des crédits ont été inscrits en vue d'effectuer des provisions si nécessaire, au cours de l'année, conformément à la réglementation en vigueur.
- Budget Eau : campagne de pesée et d'entretien des poteaux incendies, dévoiement de réseaux, remplacement de conduite d'eau potable.
- Budget Assainissement : travaux d'entretien des réseaux, gainage du réseau intérieur situé à l'école Jean Moulin, Diagnostic du réseau d'assainissement de la Commune.



RAPPORT

2

D'ORIENTATIONS

0

2

BUDGETAIRES

0